

ACTUALITÉS.NET

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ONISEP OCCITANIE

415

SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 2

- Académies de Montpellier et Toulouse : découvrez la Drafpica
- Ça recrute !
- Le chiffre de la semaine

PAGE 3

- Ce que ne mesurent pas les politiques publiques. L'exemple français des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.
- Les p'tites brèves
- La bonne initiative

PAGE 4

- Numérique éducatif : former les enseignants et équiper les écoles
- Conjoncture en hausse !
- Vient de paraître : la filière spatiale en France

→ À LA UNE, À MONTPELLIER

Inauguration de l'école académique de la formation continue.

Mi-juillet, la rectrice Sophie Béjean a inauguré la nouvelle École académique de la formation continue de l'académie de Montpellier en présentant aux cadres et partenaires de l'académie de Montpellier ses objectifs et orientations stratégiques. La création de l'EAFC répond à **l'engagement 12** du Grenelle de l'éducation : Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante.

4 axes pour l'EAFC

- 1- Simplifier l'accès à la formation (un point d'entrée unique pour tous les personnels) ;
- 2- Accompagner chaque étape de tous les projets professionnels (des parcours de formation cohérents et évolutifs) ;
- 3- Valoriser et permettre la montée en compétences de chacun (accès à des formations diplômantes et certifiantes) ;
- 4- Construire des parcours (des équipes au plus près des territoires).

Nouveauté ! Il sera désormais possible de s'inscrire à des parcours de formation au fil de l'eau, tout au long de l'année en 2022-2023.

La suite à lire ici, sur ac-montpellier.fr : <https://bit.ly/3d2pzjC>

Source : ac-montpellier.fr/Onisep Occitanie/16sept22

→ À LA UNE, À TOULOUSE

Webinaire académique sur la valorisation de la voie technologique.

Le webinaire académique sur la valorisation de la voie technologique s'est tenu en fin d'année scolaire au lycée des Arènes à Toulouse et a été ouvert par Mostafa Fourar, recteur de l'académie. Il avait pour objectif de valoriser la voie technologique, en s'inscrivant dans les enjeux nationaux du plan France 2030. Une feuille de route académique a été établie pour soutenir l'émergence de talents répondant au besoin de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir dont voici les 3 objectifs principaux :

- renforcer les dispositifs d'informations ;
- améliorer la sécurisation des poursuites d'études ;

- construire des parcours de formation dans une dynamique bac - 3 / bac + 3.

Vous pourrez retrouver les vidéos des tables rondes de la journée :

- *La nécessité de former des jeunes pour relever les défis actuels de l'industrie française ;*
- *Des parcours post-bac après STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ou STL (Sciences et technologies de laboratoire) ;*
- *Je suis élève en STI2D ou STL.*

La suite à lire ici, sur ac-toulouse.fr : <https://bit.ly/3KpWKly>

Source : ac-toulouse.fr/Onisep Occitanie/16sept22

Lire *La voie technologique en première et terminale* sur onisep.fr <https://bit.ly/3Quo4bp>

LE SITE DE LA SEMAINE

<https://campus-metiers-occitanie.fr>

Les CMQ d'Occitanie

Né de la volonté de rapprocher l'école et le monde économique, le label Campus des métiers et des qualifications permet de fédérer un réseau d'acteurs de la formation, de l'entreprise, des institutions et de la recherche. Les campus mettent en lumière les parcours de formation tout au long de la vie en synergie avec les besoins des filières économiques d'avenir créatrices d'emploi. La région Occitanie compte 12 Campus labellisés, dont 6 labellisés d'Excellence en 2020, dans des filières d'activité dynamiques et porteuses d'emplois.

➔ **ACADÉMIES DE MONTPELLIER ET TOULOUSE : DÉCOUVREZ LA DRAFPICA**

La Direction régionale académique à la formation professionnelle initiale, continue et l'apprentissage, DRAFPICA est un service de la région académique Occitanie.

Elle pilote, anime et coordonne l'ensemble des actions concernant la formation professionnelle des jeunes et des adultes, leur insertion professionnelle, leur certification par

le processus de validation des acquis de l'expérience au sein des réseaux de l'Éducation nationale.

Pour cela, la DRAFPICA assure le lien et le **dialogue avec les entreprises** et plus globalement les représentants du monde économique.

Nicolas Madiot, Directeur de région académique à la formation professionnelle initiale, continue et l'apprentissage est le conseiller technique de la rectrice de région académique, du recteur d'académie de Toulouse et du recteur délégué à l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

« La mission principale est de développer au sein de l'Éducation nationale une offre de formations qui accompagne le besoin en évolution des compétences dans chaque territoire, réduise les inégalités et permette à chacun d'avoir un niveau de qualification et une insertion professionnelle réussie.

Nous développons la formation tout au long de la vie avec des formations initiales pour les élèves et étudiants, ainsi que d'autres continues pour les salariés, demandeurs d'emplois et personnes en reconversion.

Nos points d'ancrage sont les lycées, on est dans une logique de maillage territorial pour être au plus près des entreprises qui sont nos partenaires. Pour cela nous animons des réseaux tels que les GRETA*, les CFA de l'Éducation nationale, les CAFOC, DAVA, DABM, les Campus des métiers et des qualifications, les plateformes technologiques et les comités locaux écoles-entreprises. »

* GRETA Groupement d'établissements

CFA Centre de formation d'apprentis

CAFOC Centre académique de formation continue

DAVA Dispositif académique de validation des acquis

DABM Dispositif académique de bilan et de mobilité.

Les chiffres

9 GRETA et 1 centre de formation des apprentis académique ;

12 Campus des métiers et des qualifications. S'y ajoutent 3 projets en cours (voir p.1, le site de la semaine) ;

8 Plateformes technologiques ;

2 GIP (Groupement d'intérêt public) ;

50 000 lycéens en formation initiale professionnelle, 5 500 apprentis et 42 400 stagiaires ;

Plus de 15 filières professionnelles ;

282 équivalents temps plein ;

Formation continue : 40 formateurs sous contrat et 2 600 intervenants ponctuels.

Lire sur ac-montpellier
<https://bit.ly/3Rv1jT>

Source : ac-montpellier/Onisep Occitanie/16sept22

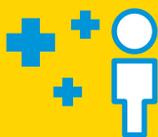
ÇA RECRUTE !

L'horticulture ornementale, une filière qui peine à recruter.

Secteur aux nombreuses possibilités, l'industrie de l'horticulture ornementale compte plus de 35 métiers et professions et 72 000 emplois ! L'horticulture dite « ornementale » produit des plantes de plein air ou d'appartement. Cette activité réclame la passion des végétaux, des techniques de jardinage et un certain savoir-faire. Les métiers de l'horticulture ornementale nécessitent une bonne connaissance des végétaux et une habileté manuelle. Pour qui aime multiplier et soigner les plantes, ces métiers apportent la satisfaction de la qualité et de la beauté des produits obtenus.

Voir la fiche métier Horticulteur/trice sur onisep.fr
<https://bit.ly/3eC61mG>

Lire *L'emploi dans l'horticulture ornementale*, Cahier expert de l'Apecita sur calameo.com
<https://bit.ly/3TUK6ar>



8

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

QUELLES STRATÉGIES METTRE EN PLACE POUR RENDRE PLUS EFFICACE L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU COLLÈGE ?

Pour accompagner le pilotage pédagogique du Plan Maths, 8 fiches thématiques sont à la disposition des chefs d'établissement sur éducol. Vous trouverez entre autres des pistes pour accompagner et soutenir la valorisation de l'image des mathématiques.
<https://bit.ly/3QutldB>

➔ CE QUE NE MESURENT PAS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'exemple français des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire.

Contribution de Joël Zaffran et Juliette Vollet, tous deux professeurs au Centre Émile Durkheim Science politique et sociologie comparatives, Recherches sociologiques et anthropologiques. Cet article porte sur le problème de la mesure et des ambiguïtés qui peuvent s'attacher au "coût/avantage" de l'évaluation des dispositifs palliatifs au décrochage scolaire. Cette contribution invite à dépasser deux approches : l'approche quantitative de l'évaluation d'une politique publique, et l'approche critique des dispositifs.

Résumé

La lutte contre le décrochage scolaire fait partie de la vague d'évaluation des politiques publiques (EPP) lancée en 2012 par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP). Alors que 110 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme, certains d'entre eux raccrochent, quelques mois ou quelques années après leur rupture avec l'école, à un dispositif palliatif du décrochage scolaire. L'évaluation de ces dispositifs porte toujours sur la capacité du dispositif à insérer ses bénéficiaires sur le marché du travail, parfois sur les effets *in itinere* de l'accompagnement réalisé, mais jamais sur les effets subjectifs *ex-post*. En s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des jeunes ayant eu recours à des dispositifs palliatifs au décrochage scolaire, on montre qu'il y a un intérêt à apprécier, autrement que par les chiffres, ce que le dispositif fait aux bénéficiaires après qu'ils s'en sont servis, pour ne conclure ni à son inanité ni à son inefficacité.

<https://journals.openedition.org/rsa/5094>

Source : [openedition.org/Onisep Occitanie/16sept22](https://journals.openedition.org/rsa/5094)

LES P'TITES BRÈVES

COMMENT RÉUSSIR L'ÉTUDE DE CAS (ET AUTRES EXERCICES) EN ENTRETIEN D'EMBAUCHE ?

Lorsque vous postulez pour un emploi et que vous avez survécu à l'étape des questions pendant l'entretien, quels exercices peuvent vous être demandés ? Que cherche-t-on à connaître de vous ? L'étude de cas consiste à résoudre une problématique en un temps limité, puis à présenter le fruit de votre réflexion. Comment réussir ce cas pratique ? **Welcome To The Jungle** vous donne les clés pour vous y préparer <https://bit.ly/3S2eUEa>

LES P'TITES BRÈVES

SÉCURISER LES ÉLÈVES FACE À LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE

L'entretien de Canopé avec Fabien Tessier, enseignant spécialisé chargé de l'aide relationnelle, dans la série *L'attention à la vulnérabilité*.

Fabien Tessier nous parle de son parcours personnel et de son expérience d'enseignant pour accompagner les élèves lorsqu'ils rencontrent une difficulté face aux apprentissages. « L'instauration de la confiance de l'enseignant envers ses élèves, mais aussi des élèves envers l'enseignant [...] est fondamentale pour amener les élèves à prendre des risques et à accéder pleinement aux apprentissages. »

À écouter ou bien à lire dans sa version Pdf sur [reseau-canope.fr](https://bit.ly/3RDFKDa) <https://bit.ly/3RDFKDa>

LES P'TITES BRÈVES

LES RÉGIONS ENGAGÉES POUR L'ÉDUCATION ET L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION.

Chaque Région s'est investie sur les grands sujets de cette rentrée scolaire :

- le pouvoir d'achat ;
- une tarification des cantines au plus juste ;
- les économies d'énergie dans les bâtiments scolaires ;
- les mesures prévues face à la pénurie de chauffeurs dans les transports scolaires ;
- la mise en œuvre de la nouvelle autorité fonctionnelle sur les adjoints gestionnaires ;
- un nouveau cadre sanitaire ;
- un focus sur la compétence information pour l'orientation.

Lire la conférence de presse de rentrée sur [regions-france.org](https://bit.ly/3RRDpEg) <https://bit.ly/3RRDpEg>



LA BONNE INITIATIVE PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE ET PROFESSIONNALISER LES GROUPES D'APPUI ET DE SOUTIEN

Le projet européen TITA (*Team Cooperation to Fight Early School Leaving : Training, Innovation, Tools and Action*) soutenu par la Commission européenne s'adresse aux équipes éducatives pluri-professionnelles qui travaillent au sein des établissements du second degré et à leur formateurs. Le site donne accès à des articles scientifiques sur le décrochage scolaire.

<http://titaproject.eu/spip.php?article234>

➔ NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : FORMER LES ENSEIGNANTS ET ÉQUIPER LES ÉCOLES

Cette rentrée scolaire est l'occasion pour les acteurs de l'éducation de mettre ou remettre sur le métier des travaux concernant tous les sujets. Recrutement, inclusion, bâti, cantine, numérique éducatif et éducation prioritaire : collectivités et ministère travaillent dorénavant main dans la main.

Parmi les chantiers lancés depuis de longues années dans l'éducation, on remarque la volonté toujours plus grande de développer le numérique éducatif. Sans savoir trouver la recette idéale. L'équation, qui prend en compte les besoins en matériel et en programmes ainsi que la formation des enseignants, n'étant toujours pas résolue. Alors que l'année qui vient de s'achever a vu le déploiement du dispositif Territoires numériques éducatifs (TNE) à dix nouveaux départements et que 1 150 enseignants concernés se sont vus dotés cette rentrée de 69 nouvelles solutions pédagogiques, lauréates d'un marché public de 25 millions d'euros financé par France 2030, un rapport portant sur ces mêmes TNE récemment mis en ligne et portant sur les deux départements démonstrateurs (Aisne et Val-d'Oise) met en évidence les sentiments « ambivalents » de la communauté éducative sur le sujet : s'il existe « une forte adhésion aux principes fondateurs du programme », elle cohabite avec « une désillusion quant à sa mise en œuvre ».

Un rapport (à retrouver sur banquedesterritoires.fr*) fait notamment apparaître des soucis matériels que les collectivités vont être amenées à résoudre : « Plus de 40 % des enseignants signalent ainsi un manque d'équipement et plus de 30 % soulignent que le matériel déjà installé est souvent obsolète. Il est donc indispensable d'équiper massivement les écoles. »

* <https://bit.ly/3qt9hDv>

À suivre également avec attention, dès octobre, les résultats de la deuxième vague de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour **l'innovation dans la forme scolaire**. Lancé dans le cadre du PIA 4/France 2030 et doté d'un budget total de 250 millions d'euros, cet AMI a déjà permis à plusieurs collectivités de faire valoir leurs projets. Le PIA4, nouveau programme, sera consacré à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.

Lire l'article sur banquedesterritoires.fr
<https://bit.ly/3BrDWqT>

Source : banquedesterritoires.fr/OnisepOccitanie/16sept22

CONJONCTURE EN HAUSSE !

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le *Panorama de l'économie sociale et solidaire*, publication phare de l'Observatoire national de l'ESS, présente l'ESS à travers l'ensemble de ses contributions majeures à la société. L'économie sociale et solidaire regroupe des entreprises privées organisées collectivement sous la forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, de fondations et d'entreprises sociales. Elle est une économie du quotidien, multi-sectorielle et ancrée dans les territoires.

L'ESS compte 2,6 millions d'emplois, dont 67 % de femmes. 80 % des établissements employeurs du sport relèvent de l'ESS.

Lire *Le panorama de l'économie sociale et solidaire* sur ess-france.org <https://bit.ly/3QwI9On>

VIENT DE PARAÎTRE

LA FILIÈRE SPATIALE EN FRANCE, 1 650 SOCIÉTÉS DIVERSIFIÉES ET UNE SOIXANTAINE DE PURE-PLAYERS.

En 2020, en France, les 1 704 sociétés appartenant à la filière spatiale emploient 33 200 salariés pour leur activité spatiale. Le chiffre d'affaires résultant de cette activité atteint 10,8 milliards d'euros.

Une soixantaine de sociétés exclusivement actives dans le spatial, dites *pure-players*, concentrent à elles seules près des trois quarts du chiffre d'affaires et la moitié des effectifs dédiés de la filière. Les autres sociétés ont des activités plus diversifiées, en particulier dans l'aéronautique. L'Occitanie regroupe plus du tiers des effectifs de la filière, présente également dans toutes les autres régions de France métropolitaine ainsi qu'en Guyane.

En 2020, le secteur spatial subit le choc de la crise sanitaire mais de façon moins marquée que l'aéronautique. Fin 2021, les effectifs des établissements des pure-players retrouvent leur niveau d'avant-crise. Lire sur insee.fr <https://bit.ly/3U1jpkY>

